



Le Petit Bavard

Le site de la commune : saintsulpicedepommeray.fr

Facebook : *Mairie de Saint Sulpice de Pommeray*

UN NOUVEAU CONFINEMENT



Mercredi dernier, le Président de la République a annoncé de nouvelles mesures destinées à réduire au maximum les contacts et les déplacements sur l'ensemble du territoire, et ce **dans le but de freiner la propagation du coronavirus.**

Ce confinement, bien que plus souple, court du 30 octobre au 1^{er} décembre minimum, avec un premier bilan à la mi-novembre.

Notre département n'est pas épargné et les chiffres sont inquiétants. Aussi devons-nous nous conformer à ce qui nous est demandé, pour notre bien à tous !

Les déplacements sont interdits, sauf dans les cas figurant sur l'attestation dérogatoire.

Toutes les attestations sont téléchargeables sur www.gouvernement.fr/info-coronavirus ou, pour ceux qui ne peuvent ni les télécharger sur leurs smartphones ni les imprimer, elles sont disponibles en mairie ou à la pharmacie.

Le gouvernement a fait le choix de laisser fonctionner les établissements scolaires. Nous nous en réjouissons tous ! Nos écoles ont donc rouvert leurs portes après les vacances de la Toussaint, le 2 novembre. Les enfants ont été accueillis avec un protocole sanitaire renforcé. La matinée a été marquée par un hommage rendu à Samuel PATY et à la liberté d'expression, dans chaque classe.

Le port du masque est à présent obligatoire aux abords des accès aux écoles (arrêté préfectoral du 30 octobre 2020).

L'accueil des enfants le mercredi est maintenu, toujours sur fond de protocole sanitaire renforcé, en évitant au maximum le brassage des enfants. En revanche, les activités associatives (sportives et culturelles) seront suspendues le temps du confinement. La bibliothèque municipale est également fermée.

Nos commerces de première nécessité restent ouverts. D'autres sont contraints de stopper leur activité ; nous avons une pensée toute particulière pour eux et pour toutes les entreprises en difficulté !

Les services publics devant poursuivre leurs missions, vous pourrez continuer à vous rendre à la mairie (jours et heures inchangés), dans le respect des gestes barrières.

Les personnes âgées ou vulnérables étant une priorité pendant cette période difficile, des conseillers municipaux et des bénévoles du Comité Action Sociale assureront des appels téléphoniques aux personnes dont nous avons d'ores et déjà les coordonnées téléphoniques. La Municipalité ne possédant pas tous les numéros de téléphone des foyers concernés - de plus en plus de seniors sont sur liste rouge - **vous pouvez appeler le secrétariat de mairie afin de communiquer votre numéro.** Nous serons heureux de prendre de vos nouvelles !

Enfin, quelques changements à signaler, imposés par les mesures sanitaires :

- La cérémonie du 11 novembre aura bien lieu mais sans public car la jauge retenue par la Préfecture est de 10 personnes maximum.
- Le prochain Conseil Municipal se tiendra le 17 novembre, sans public.
- Le marché de Noël initialement prévu le 21 novembre est annulé.

Numéro vert pour répondre à toutes vos questions :

0800 130 000

Cette plateforme n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux.

SECHERESSE 2020



Si vous avez constaté des fissures liées à la sécheresse, sur l'un de vos bâtiments, **il faut contacter votre assureur** pour qu'il en soit informé mais il faudra un décret ministériel déclarant l'état de catastrophe naturelle pour faire jouer la garantie sécheresse de votre assurance habitation.

Pour ce faire, **il faut déposer avant la fin de l'année, en mairie, un courrier** expliquant les dommages constatés, accompagné de photos. La commune entamera alors une procédure de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès des services de la Préfecture.

Nous avons déjà reçu quelques dossiers en mairie mais **plus les dossiers seront nombreux et plus la commune aura de chance d'être reconnue sinistrée**. Réponse attendue au cours du second semestre 2021.

ASPADES - Commande de sapins



Les bons de commandes ont été distribués aux écoles. Ils sont également disponibles à l'accueil de la mairie, aux commerces et sur le facebook de l'ASPADES. La commande est à retourner avant le 10 novembre. La livraison est prévue la première semaine de décembre.



RENTREE SEPTEMBRE 2021

Nous procédons au recensement **des enfants nés en 2018 et au cours du 1^{er} semestre 2019**. Merci de contacter la mairie au 02 54 52 58 00.

USC Cyclo Randonnée pédestre

L'USC Saint-Sulpice Cyclo annule sa randonnée pédestre initialement prévue le 27 décembre prochain.

ANNULÉ



COLIS DE NOEL

Vous avez 75 ans ou plus et vous n'avez pas reçu de courrier pour votre colis de Noël ?

Contactez la mairie au **02 54 52 58 00**.

INFORMATION IMPORTANTE

Compte tenu de la situation sanitaire, **tous les colis seront distribués au domicile des seniors, le mardi 22 décembre** entre 9h00 et 12h00.



JOURNÉES DEFENSE CITOYENNETÉ



Le Centre du Service National d'Orléans nous informe que toutes les JDC sont annulées. La mise en place de JDC dématérialisées est prévue.

Pensez à créer votre compte sur le site majdc.fr.